

Courtemelon, le 23 mars 2012

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N°2/2012

COLZA

Stade : élongation de la tige (CD 31 à 39) à boutons floraux accolés encore cachés par les feuilles terminales (CD 50), voire boutons floraux visibles depuis le haut (CD 51). Longueur des tiges : 1-2 à 20 cm.

Charançon de la tige du colza

Les premières piqûres du charançon de la tige du colza ont été observées autour du 12 mars. La majorité des cultures concernées par ce ravageur ont reçu une intervention dans le courant de la semaine passée. Les cultures non traitées qui sont encore dans les stades sensibles (tige de 1 à 20 cm de long) sont à contrôler (voir bulletin précédent).

Méligèthes

Les méligèthes ont commencé à coloniser les cultures de colza. Des contrôles seront nécessaires entre le stade CD 53 (boutons floraux dépassant les plus jeunes feuilles) et le début de la floraison. Pour le contrôle, on procédera de la manière suivante : à 10 endroits différents et représentatifs de la parcelle (assez éloignés du bord), compter les méligèthes présents sur 5 plantes successives. Diviser ensuite la somme des méligèthes par le nombre de plantes. Il est important de tenir compte des plantes de tous les stades (pas seulement les plus avancées).

Les **seuils d'intervention** (nombre de méligèthes en moyenne par plante) sont :

- boutons floraux dégagés (stade 53-57) : 3 à 5
- premières fleurs ouvertes (stade 60) : 5 à 7

En extenso et avec des colzas vigoureux, utiliser la fourchette supérieure de ces seuils.

Intervention insecticide

Les insecticides utilisables sont présentés par la fiche agridea 6.66 (février 2011). Les 4 groupes de produits suivants sont disponibles pour lutter contre les méligèthes qui sont, dans notre région, résistants aux pyréthrinoïdes A :

- pyréthrinoïde B (Talstar SC ou Blocker) ;
- néonicotinoïde (Biscaya ou Gazelle) ;
- spinosyne (Audienz) ;
- pyridine (Plenum).

Prenez bien les points suivants en considération :

- éviter absolument d'intervenir trop tôt (les produits n'auront réellement d'effet que sur les méligèthes présents ; si l'on traite au début du vol de colonisation ou en plein dedans, on aura de nouveaux méligèthes qui apparaîtront juste après le traitement) ;
- respecter scrupuleusement les doses (et autres modalités) d'emploi ;
- utiliser un volume de bouillie suffisant (250 à 300 l/ha) ;
- traiter de préférence en fin de journée (en tout cas en dehors des périodes de vol des abeilles) ;
- laisser un témoin (minimum 10x10 m)
- si le traitement devait vraiment être renouvelé, il faut absolument changer de groupe de produit.

CÉRÉALES D'AUTOMNE

Stades :

Blé : plein tallage à épi à 1 cm (CD 25 à 30), voire début d'élongation de la tige ;

Orge : épi à 1 cm (CD 30). Les cultures sont très fournies, ce qui a généré une reprise de végétation lente et difficile, mais actuellement les cultures sont en pleine croissance.

Lors du 2^{ème} apport d'Azote, pensez aussi à la **fumure soufrée** qui pourrait être nécessaire.

→ Voir la fiche agridea 19.21

Désherbage

En cas d'enherbement modéré et si les mauvaises herbes sont encore petites (au maximum 4 feuilles), un passage de herse étrille ou de houe rotative peut permettre de contrôler la flore adventice.

Pour les interventions chimiques (de base ou de rattrapage), le choix de l'herbicide se fera en fonction des mauvaises herbes présentes sur la parcelle. Ne pas oublier que les gels nocturnes, de même que les gros écarts de température, peuvent entraîner de la phytotoxicité.

→ Voir les fiches agridea 2.34.1-3 et 2.35.1-4

Régulateur de croissance : l'application d'un régulateur de croissance à base de CCC est possible entre les stades fin tallage et épi à 1 cm (CD 29-30) dans les cultures de blé, triticales et épeautre.

→ Voir les fiches techniques 2.41 à 2.46

Pomme de terre : lors de la plantation, possible dès que le terrain sera assez ressuyé et réchauffé, ne formez pas les buttes définitives, mais prévoyez un buttage ultérieur, après lequel l'herbicide pourra être appliqué si nécessaire. Cette façon de faire permet d'obtenir des buttes mieux formées et donc moins de tubercules verts à la récolte ; elle améliore également l'efficacité de l'herbicide et limite le risque de phytotoxicité.

Betteraves : les semis ont débuté.

Avant d'épandre des granulés anti-limaces, contrôler l'activité des limaces en installant des pièges (voir la fiche agridea 20.63).

Désherbage : prévoyez d'intervenir dès les premières levées de mauvaises herbes avec une dose réduite. Les règles PER admettent les applications d'herbicides en pleine surface dès la levée des plantes adventices.

Maïs : les **trichogrammes** peuvent être commandés jusqu'au 31 mars chez Landi Reba, Andermatt Biocontrol ou Schweizer, et jusqu'au 20 avril chez Omya.

→ N'oubliez pas d'incorporer les résidus de culture où c'est encore possible.

→ Lors de la commande des semences, ne prévoyez de la semence traitée aux néonicotinoïdes (Poncho, Cruiser) qu'en cas de risque de dégâts de vers fil de fer. Ces produits sont très toxiques pour les abeilles.

Tournesol : les semis seront possibles dès que les terrains seront bien ressuyés et réchauffés (min. 8 °C à 5 cm). Désherbage : voir fiche technique agridea 8.31-32.

Tests des pulvérisateurs : ASETA-Jura organise une campagne de tests (16 au 20 avril à Alle, 7 au 11 mai à Delémont et 10 au 14 septembre à Saignelégier).

→ Voir l'information complète dans le Terrien interjurassien N°25 (mars 2012).

Station phytosanitaire cantonale



P.P.
2800 Delémont

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE